

Déclaration de la 7ème Foire Ouest-Africaine des Semences Paysannes de Djimini, Sénégal, 2022



Nous, plus de 400 personnes, en notre qualité de membres et sympathisants du Comité Ouest Africain des Semences Paysannes (COASP), représentés par des paysans (hommes, femmes et jeunes), organisations paysannes, ONG de développement, groupements de femmes, groupements de jeunes et instituts de recherche ; en provenance du Bénin, du Burkina Faso, de la côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Libéria, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, de la Sierra Leone et du Tchad, réunis du 15 au 17 mars 2022 à l'occasion de la 7ème édition de la foire ouest africaine des semences paysannes de Djimini au Sénégal, avons procédé à la Déclaration ci-jointe en appui au plaidoyer continental pour un nouveau paradigme sur la gouvernance et les politiques semencières.

Dans un contexte où partout à travers le monde, des règles et des normes limitent la souveraineté alimentaire des populations ; le respect du droit à la vie et du droit à l'alimentation se voit en conséquence empiété par la coopération internationale. Une étape décisive a été franchie par une transition écologique dommageable caractérisée par la mainmise de l'agro-industrie sur la chaîne de production

alimentaire. Des mesures incitatives sont promues pour l'approbation des plantes et des animaux génétiquement modifiés dans l'Agriculture : la biotechnologie est dans nos bols. Or, l'édition génétique des semences, impose l'utilisation des pesticides qui y sont liés. Il se crée ainsi un système fait pour et par les industries agricoles dans le cercle vicieux de la fusion des OGM, des pesticides et des engrains chimiques de synthèse.

En ce 21^e siècle, le tout chimique semencier en est arrivé à une stérilité des terres arables installant les paysans dans la précarité. Il s'y ajoute l'offre de nouveaux intrants coûteux pour la production de semences protégées par la propriété intellectuelle qui prive le paysan de sa liberté de producteur. Cependant, dos au mur, la logique productiviste de l'usage des engrains de synthèse et des OGM n'a abouti qu'à un épuisement des sols, doublé d'une absence de diversité, de perturbation des écosystèmes et de perte de biodiversité.

En biologie, la nature rejette toute construction chimérique qui ne relève pas de l'ingénierie de son univers écologique. Or, les systèmes semenciers paysans (SSP) épousent les mécanismes qui fondent l'équilibre de l'écosystème et préservent l'unique biomasse renouvelable qu'est l'Agriculture et ses vertus. Plus soucieuse de sa santé financière, l'industrie agricole annihile l'impact de l'appauvrissement nutritif de ses produits génétiques sur la santé humaine qui n'a jamais été aussi agressée par le développement catastrophique de pathologies chroniques dites de civilisation. A la lumière de l'empoisonnement des sols et de nos organismes par la même occasion, nous n'avons de choix que de sauvegarder l'Agriculture naturelle en refusant toute alimentation vidée de ses nutriments.

C'est pourquoi, en vertu de ce qui précède :

Vu l'absence de tout fondement scientifique dans la relégation des semences paysannes au rang de graines improductives relevant du passé archaïque,

Tenant compte du peu d'intérêt que nos Etats accordent aux potentialités des SSP dans le curriculum des écoles de formation agricole plus tournées vers des solutions non maîtrisées, importées et aléatoires,

Constatant la promotion continue des semences hybrides dites variétés à haut rendement, corrélative à l'effondrement délibéré de la biodiversité agricole et des terres par les doses de plus en plus concentrées d'intrants chimiques de synthèse déversés sur les sols,

Prenant acte des effets nocifs camouflés sous le charme d'une révolution verte de hausse de productivité des terres de culture mais dont le revers de la médaille productiviste s'assimile sur le long terme, à la perte de tout rendement agricole,

Mesurant les retombées de la putréfaction des sols par l'insertion de polluants chimiques synthétiques à l'origine des perturbateurs endocriniens préjudiciables au génome humain et à notre qualité de vie,

Accordant une attention particulière au mouvement continental de riposte au diktat des semences certifiées associées à leurs pesticides au coût de surcroît ruineux pour les producteurs vulnérabilisés,

Reconnaissant que les paysannes et les paysans demeurent les premiers acteurs de notre santé garantie par leur savoir-faire et la qualité nutritive de leurs semences au service de notre bien-être,

Prenant en compte l'impact humanisant de l'éducation à l'écologie inhérente aux pratiques du système des semences paysannes propre à l'Agriculture saine,

Jugeant la juste valeur de civilisation des systèmes semenciers paysans dont la grande diversité de semences et les moyens naturels font toujours leurs preuves pour revivifier les sols, lutter contre les parasites, augmenter la valeur nutritive des récoltes assorties d'un haut niveau de productivité,

Assistant au parallélisme des pôles de décision politique où l'Etat délègue sa souveraineté agricole au programme supranational des cartels de l'industrie semencière, dont le seul souci est de s'enrichir davantage

Considérant la politique climatique internationale du Nouvel Agenda Vert qui n'est point préoccupée par aucune politique environnementale et écarte de facto la

question cruciale et centrale de la qualité des terres productives qui sont le grenier de l'humain pour sa survie,

Considérant les répercussions négatives et dangereuses des manipulations et transformations artificielles des semences,

Nous formulons à l'endroit des institutions sous régionales et africaines (UA, CEDEAO, UEMOA et CILSS) les recommandations ci-après :

Adopter et mettre en œuvre un cadre réglementaire qui promeut les systèmes semenciers paysans dans le patrimoine national des ressources génétiques des Etats, afin de les protéger contre toute forme de brevetabilité par des tiers au détriment des communautés paysannes : le cadre réglementaire développé par l'Alliance pour la Souveraineté Alimentaire en Afrique (AFSA) pourrait servir de base pour chaque pays membre du CILSS, de l'UEMOA et de la CEDEAO

Surseoir aux traités de libres échanges en cours qui instaurent et privilégiennent l'usage des semences homologuées selon la technologie CRIPR qui a été classée en 2016 par la recherche sur l'édition du génome, dans la catégorie des armes de destruction massive,

Proscrire l'utilisation de tous les intrants chimiques de synthèse vu leur dangerosité reprotoxique et génotoxique pour l'espèce humaine et notamment sur le développement intra-utérin,

Inclure par devoir du développement agricole souverain, la chaîne de valeurs des réseaux d'échanges paysans, dans la cartographie rétrospective et le descriptif des systèmes semenciers endogènes,

Prioriser la protection éco systémique des cultures vivrières sur celles industrielles à la lumière d'une documentation digitale transfrontalière des expériences locales de valorisation des systèmes semenciers paysans,

Appliquer un protectionnisme économique, solidaire à retombées sur les marchés locaux de troc et/ou de commercialisation des produits des systèmes semenciers paysans,

Impliquer dans les instances de prise des décisions politiques agricoles, les organisations paysannes, en leur qualité de parties prenantes représentatives de la prospective décisive pour la sauvegarde des valeurs d'une Agriculture au service des producteurs,

Entretenir la visibilité numérique d'un compte satellite de valorisation du nouveau paradigme sur la gouvernance et les politiques semencières, fondé sur la culture d'une économie d'accompagnement des paysans dans la transition vers une Agriculture écologique et sevrée du bradage des terres productives au détriment des paysan-ne-s qui vivent sur ces sols

Mettre la transition écologique au service d'une Agriculture plus respectueuses des écosystèmes, fondée sur une conscience agroécologique et point essentiel pour le renforcement de la cohésion sociale.

Stopper la promotion de l'UPOV et du Niébé BT

Soutenir les initiatives de promotion des systèmes semenciers paysans, telles que les foires aux semences paysannes.

Fait à Djimini, le 17 mars 2022